Référence Annonce : 10/2021



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance un Appel à Candidatures pour occuper le poste de :

Directeur de Complexe de Formation (Nombre de postes : 09)

Descriptif du poste :

Le Directeur du Complexe de formation est chargé principalement de :

- La gestion du fonctionnement du complexe et les établissements de rattachement ;
- Le management des ressources humaines du complexe et les établissements de rattachement ;
- La gestion des moyens matériels du complexe et les établissements de rattachement ;
- La gestion financière du complexe et les établissements de rattachement en concertation avec les entités responsables au niveau de la Direction Régionale ;
- La communication avec le milieu professionnel et les différents opérateurs socioprofessionnels (Entreprises, Associations professionnelles, ...);
 - Le suivi et analyse des indicateurs de gestion (Tableau de bord) du complexe et les établissements de rattachement ;
 - La participation à des groupes de travail internes à l'Office et externes ;
 - La contribution à la promotion des activités para-formation.

Profil requis:

Candidats externes:

- Être titulaire de Diplôme d'ingénieur (Diplôme donnant accès à l'échelle 11 de la Fonction Publique) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée d'au moins 5 années dont 2 années au minimum en qualité de manager dans des structures organisées à la date de l'expiration de l'appel à candidature ;
 - Avoir une expérience dans le domaine de la formation et/ou éducation est un atout ;
 - Être âgé de moins de 45 ans à la date de la prise de service ;
 - Être de nationalité marocaine.

Agents OFPPT:

- Etre agent titulaire à l'OFPPT et classé à une échelle inférieure à celle prévue pour le recrutement au présent poste;
- Être titulaire de Diplôme d'ingénieur (Diplôme donnant accès à l'échelle 11 de la Fonction Publique) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée d'au moins 5 années dont 2 années au minimum en qualité de manager à la date de l'expiration de l'appel à candidature ;

Ou bien

- Être agent titulaire à l'OFPPT et classé au moins à l'échelle 19 ou par dérogation à l'échelle 16 avec au moins 10 années de service effectif dans la catégorie ;
 - Justifier d'une expérience au moins 2 années en qualité de manager à l'OFPPT;

Dossier de candidature :

Candidats externes:

- Formulaire de candidature (F1) à renseigner (Format PDF), téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (Format PDF) ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) (Format PDF) ;
 - Copie légalisée de la CNI (Recto-verso) en Format PDF (Une seule page);
 - Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée ;

Agents OFPPT:

- Formulaire de candidature (F2) à renseigner (Format PDF), téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (Format PDF) :
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) (Format PDF) ;
 - Copie légalisée de la CNI (Recto-verso) en Format PDF (Une seule page);
 - Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée ;

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et Postuler à l'offre en envoyant les documents constituant le dossier de candidature **sous format PDF** sur le site : **http://recrutement.ofppt.ma**.

Date limite de réception des candidatures est le 09 Avril 2021 à minuit.

NB: Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

Affectation:

Les candidats retenus seront affectés en fonction de l'ordre de mérite à :

CASABLANCA (2); NADOR (1); SETTAT (1); ERRACHIDIA (1); FES (1); SAFI (1); KHEMISSET (1); BENI MELLAL (1).